



<http://www.aeti-unsa.org>

COMPTE RENDU CAPA AAE du 06.01.2016

Présidé par M. LEDROIT Secrétaire général assisté de Mmes CHAZAL, BARONI, LEMANS, POENOT, BERTHO et M.CUISSET

Représentants administration : MM. CARPENTIER et TAVERNIER

Commissaires paritaires AETI : Mmes JURAVER et MARMIESSE, MM DUPASQUIER, SIEBER, GRUMELART Mme KASBI Excusée

Commissaires paritaires SNASUB : Mmes BECLE et MARTY et M. NADER

M. Ledroit présente ses vœux pour 2016 et remercie tous les collègues en établissements pour leur action au quotidien dans le contexte actuel difficile.

Déclaration AETI Jointe et du SNASUB

Suite à ces déclarations M. Ledroit rappelle les conditions du report de cette commission initialement prévue le 17 novembre 2015, il souhaite des relations instaurées dans un respect et une écoute mutuels, être attentif collectivement, dans cet esprit des rencontres mensuelles par organisations syndicales avec la DRH ont débuté.

Les affectations post CAPA ont été jointes au PV de la CAPA du 29.05.2015 approuvé ce jour.

Une réduction d'un mois d'ancienneté est prévue et sera proposée lors des CAPA catégorie B et C pour la prochaine campagne sauf avis défavorable.

Taux de réalisation des entretiens professionnels :

70 % pour les EPLE, 60 % pour les services et 32 % pour les universités.

Ce dernier taux est très faible, M. Grumelart attire l'attention des membres de la CAPA sur le caractère anormal de cette situation, un effort sera porté par l'administration pour améliorer les retours, demande est faite systématiquement par le rectorat d'un entretien professionnel si non remonté par l'évaluateur pour toute demande de mobilité.

Les recours ont été acceptés même tardivement.

Concernant la carte comptable, un groupe de travail sur les emplois d'administrateurs en EPLE sera mis en place, par ailleurs un travail sera effectué dans le cadre de la requalification de poste de B en A pour le prochain CTA.

M. Dupasquier rappelle qu'il faudra envisager le cas d'attachés principaux susceptibles d'être affectés sur des gestions matérielles lourdes.

L'ordre du jour est examiné.

Approbation à l'unanimité du PV CAPA du 29.05.2015

Contestations des comptes rendus d'entretiens professionnels 2014/2015.

Au nombre de 5, chaque situation a été examinée et discutée, 2 restent en l'état, 3 sont à revoir et à modifier avec les évaluateurs : le rectorat prendra contact avec l'évaluateur en amont, 1 est annulé pour vice de forme à la demande de l'intéressée.

Titularisations : 1 titularisation au 17.11.2014 et une prolongation de stage jusqu'au 21.05.2016.

Détachements : 6 avec avis favorable dans le corps des AAE

Intégrations : 3 avec avis favorable dans le corps des AAE

Questions diverses : Mme Marmiesse indique que les enseignants vont bénéficier de formations de secourisme, qu'en sera-t-il des administratifs qui accueillent chaque jour des élèves ?

M. Ledroit précise que suite aux événements récents et à la mise en place effective des PPMS dans les établissements un accompagnement va se mettre en place pour organiser la capacité à intervenir dans les EPLE, ce qui implique une formation des personnels et des équipements.

Par ailleurs Mme Chazal rappelle qu'un GT est prévu pour établir les critères des promotions aux tableaux d'avancement.

LES COMMISSAIRES PARITAIRES AETI

AAHC DUSPAQUIER Dominique 01 42 87 49 84

KASBI Line 01 43 53 52 22

APAE SIEBER Olivier 01 60 37 58 73

MARMIESSE M Annick 01 49 08 09 45

AAE GRUMELART Thierry 01 78 70 72 27

JURAVER Sylvie 06 24 51 13 44

SECTION ACADEMIQUE DE CRETEIL

Lycée Jacques Feyder

10 rue Henri Wallon 93800 EPINAY SUR SEINE

